



10 rue Albert Einstein

BP 107

68273 WITTENHEIM

## REGLEMENT DE CONSULTATION

**Marché à procédure adaptée**

**en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.**

**PRESTATIONS DE SE JOUR SCOLAIRE**

**EN GRANDE-BRETAGNE**

**du 70 mai 2023 au 13 mai 2023**

## **ARTICLE 1 – OBJET ET FORME DE LA CONSULTATION**

**OBJET du MARCHÉ** : Le marché porte sur une offre de prestations de séjour scolaire en Grande-Bretagne du 07 mai au 13 mai 2023.

**PROCEDURE DE CONSULTATION** : L'offre fera l'objet d'un marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

## **ARTICLE 2 – DUREE DU MARCHÉ / PERIODE D'EXECUTION**

Les dates de ce voyage n'étant pas modifiables, les candidats doivent s'engager dans leur offre à organiser ce séjour aux dates indiquées à l'article 1er de ce règlement. Le marché est conclu à compter de sa notification.

## **ARTICLE 3 – ALLOTISSEMENT**

Ce marché n'est pas alloti. Les prestations sont réparties en un lot unique de prestations de transports, d'hébergements en pension complète, de sorties et de visites.

## **ARTICLE 4 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours calendaires à compter de la date limite de réception des offres.

## **ARTICLE 5 – MODALITES DE PRESENTATION DES OFFRES**

Modalités de remise du dossier de consultation par la personne publique.

Le dossier de consultation est disponible au téléchargement sur le site de l'Association des Journées de l'Intendance ([www.aji-France.com](http://www.aji-France.com)).

### **Contenu du dossier de consultation**

Il comprend :

- Le présent règlement de la consultation
- Le cahier des clauses administratives et techniques particulières avec le programme du séjour.

### **Modalités de remise de l'offre par le candidat**

Chaque candidat aura à produire un devis reprenant en détail de manière exhaustive l'ensemble des prestations conformément au programme du CCATP.

### **Pièce de l'offre**

Un projet de marché comprenant :

- Un devis détaillé et signé
- Le règlement de consultation signé
- Le Cahier des Clauses Particulières et Administratif signé

